

Cours de langues

Offre de formation complémentaire

Présentation

Langue vivante étrangère obligatoire (LVE)

Dans tous les cursus, l'étude d'une langue vivante étrangère est obligatoire.

Selon votre formation, ce peut être soit :

- un cours de spécialité en anglais : dans les cours de spécialité vous étudiez la langue adaptée au profil spécifique de votre formation. Dans ce cas, vous n'avez pas d'inscription à faire au SDL. Vous serez informé.e par votre gestionnaire de scolarité de composante des modalités de positionnement.

- une langue vivante à choix : si votre cursus ne prévoit pas de cours de spécialité, une langue vivante étrangère est néanmoins obligatoire. Dans ce cas, vous avez le choix parmi les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien.

Nous vous conseillons d'opter pour un parcours suivi en langue pour vous investir pleinement dans l'acquisition de cette dernière.

Infos pratiques :

- > Composante : Service des langues
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

West Caroline

Caroline.West@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Service des langues certifications

sdl-certifications@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

4 Option

**Apprentissage en autonomie libre
(AAL)**

**Apprentissage en autonomie guidée
(AAG)**

Ateliers de conversation

1 option(s) au choix parmi 4

- Anglais
- Allemand
- Espagnol
- Italien

1 option(s) au choix parmi 11

- Arabe
 - Chinois
 - Catalan
 - Croate
 - Grec
 - Japonais
 - Polonais
 - Portugais
 - Roumain
 - Russe
 - Tchèque (non proposé en 2018-19)
-

Stages intensifs

1 option(s) au choix parmi 4

- Anglais
- Allemand
- Espagnol
- Italien